

Communiqué de presse: Arbitre élu au poste de juge suppléant

Berne, le 24 juin 2026 – M. Joël Pahud, arbitre au Tribunal du sport suisse, est élu juge suppléant.

Lors de la session d'été 2026, l'Assemblée fédérale a élu M. Joël Pahud, arbitre au Tribunal de sport suisse, en tant que juge suppléant auprès de la Cour d'appel du Tribunal pénal fédéral pour le reste de la période 2022-2027.

La Fondation Tribunal du sport suisse et le Tribunal du sport suisse adressent à M. Joël Pahud leurs plus sincères félicitations pour cette élection et lui souhaitent plein succès dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

La Fondation Tribunal du sport suisse est l'organe responsable du Tribunal du sport suisse, c'est-à-dire une institution d'arbitrage chargée de trancher les litiges liés au sport ou les violations potentielles de certains règlements, en Suisse et au Liechtenstein

Le Tribunal du sport suisse est une institution d'arbitrage et l'organe disciplinaire au sens de l'art. 72g OESp, lequel est indépendant de Swiss Olympic et de Swiss Sport Integrity. Depuis le 1^{er} juillet 2024, il juge actuellement les violations présumées du Statut concernant le dopage de Swiss Olympic et des Statuts en matière d'éthique pour le sport suisse.

Contact :

Yann Hafner

Directeur

info@sportstribunal.ch